**Elections territoriales : La question du foncier se pose au fenua**

Les élections territoriales approchent à grand pas. Les politiques préparent, peaufinent, annoncent leur programme.

Dans celui-ci la problématique du foncier devrait-y être abordée. Des résolutions, des propositions seront faites par chaque parti.

En 2004, année des territoriales et du *taui*, une loi ordinaire complétant le statut d’autonomie du Pays a institué à Papeete un tribunal foncier. Celui-ci n’a jamais vu le jour.

Nous avons voulu savoir pourquoi.

Catherine Chandzko formatrice en droit et spécialiste des affaires foncières revient pour
nous sur ce qui s’est passé.

**SON 1 tribunal foncier**

Un tribunal foncier en Polynésie est-il la solution aux problèmes de terres, d’indivision. Est-il encore envisageable ? Et quelles seraient ses compétences ?

Les explications de Catherine Chandzko :

**Son tribunal foncier 2**